

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Déc. 2012 / Jan. 2013

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... Le 11 novembre.

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, Joseph Le Mabec, président de l'UNC depuis 18 ans, a reçu la médaille d'argent du Djebel attribuée par le conseil national de l'UNC-AFN.



... Le 16 novembre.

En Mairie, cérémonie en l'honneur des médaillés du travail de l'année 2012.



... Le 24 novembre.

Opération broyage des végétaux proposée aux Chartrains par les services techniques de la ville.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 5 nov. 2012
- (P2) A la loupe... Chaufferie bois
- (P2) La collecte de la Solidarité
- (P4) Une équipe solidaire

En ville

- (P3) Le centre Jean Jaurès
- (P5) 17 janvier - 6 février...

Inter-co

- (P5) Un nouveau directeur

Côté Asso

- (P6) La vie d'à bord à Cornouaille
- (P6) Le village de Noël
- (P6) Les gazelles dans les starting-blocks

Culture

- (P7) Rencontre avec...
- (P7) Air... terre... mer...
- (P7) Retour Sainte-Cécile

Enfance Jeunesse

- (P8) Accueils de loisirs
- (P8) 3 bonnes raisons...
- (P8) 7^e cross de la solidarité

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

La ville en 3 clics

Un nouveau site pour Chartres de Bretagne



Depuis 2002, la commune de Chartres de Bretagne est dotée d'un site internet... 2007 a vu la naissance d'une nouvelle fenêtre sur la ville... le www.ville-chartresdebretagne.fr qui, aujourd'hui, méritait une refonte complète. Ainsi, 10 ans après sa première incursion sur la toile, Chartres de Bretagne s'appête à offrir un nouvel espace d'échanges, d'informations et d'expressions à destination de tous les internautes.

En janvier 2013, la mise en ligne du nouveau site internet de la ville sera l'aboutissement d'une année de travail. Début 2012, à l'issue d'un appel d'offre de marché de service, le projet de refonte du site internet est confié à la société COM 6 Interactive. L'entreprise a travaillé conjointement avec les services de la ville afin de proposer un outil de communication publique améliorant la visibilité et l'efficacité des services de proximité.

l'identité graphique et les fonctionnalités du site de la ville se sont transformées : « Les technologies web et les objectifs d'un site internet ont évolué. Nous sommes passés de l'ère des sites « vitrines » à celui des sites « ressources ». En effet, au-delà de l'information, on doit pouvoir trouver des services, des espaces d'expression, de l'interactivité », explique Alain Miclard, adjoint, chargé de la communication.

et obtenir une information par plusieurs entrées : les annuaires, la navigation par profil d'internaute...

Les accès aux infos pratiques, au nouvel " Espace famille " (à découvrir dans le prochain Chartrain), aux démarches en ligne, aux publications de la commune, à une photothèque, à la carte interactive... sont clairement identifiés.

Le nouveau site internet, piloté par le service communication, est un outil fédérant l'ensemble des services municipaux. De la médiathèque, à l'urbanisme en passant par la propreté urbaine ou le centre communal d'action sociale, un réseau d'agents a été formé pour renseigner directement les informations de sa rubrique.

Si sa mise en ligne est prévue pour la fin du mois de janvier, le contenu de cette nouvelle interface nécessite encore quelques ajustements. Ce site ayant vocation à être constamment enrichi, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour l'améliorer.

Bonne navigation sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Quoi de neuf ?

Cette nouvelle interface vivante et épurée, répondant aux normes d'accessibilité, propose une large palette de services en ligne, des contenus enrichis.

Sur la page d'accueil, une grande place est consacrée à l'actualité, l'agenda et les manifestations... Dans les pages intérieures, une nouvelle arborescence a été créée en intégrant des contenus existants avec de nouvelles fonctionnalités. Outre les onglets principaux, l'internaute peut naviguer

Grâce au co-marquage avec le site www.service-public.fr, le site comporte un accès aux démarches administratives en ligne dans différents domaines : état-civil, urbanisme... « D'une façon générale, nous avons voulu que l'utilisateur puisse accéder aux rubriques avec un minimum de clics. L'information est plus rapidement accessible », complète Alain Miclard.



Contact service Communication ■ Gwénola Ory de Certaines au 02 99 77 41 06 ou communication@ville-chartresdebretagne.fr ■ Fabienne Faujour au 02 99 77 41 06 ou publication@ville-chartresdebretagne.fr

N° 12.09 déc. 2012 / jan. 2013

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 5 novembre 2012



à la loupe



Le bois chauffera la Zac des Portes de la Seiche

C'est en 2007 que la municipalité a fait le choix d'aménager un éco quartier sur le secteur sud de la commune, en prenant en compte toutes les dimensions du développement durable et proposer des logements économiques et écologiques.

Ainsi, en séance du 5 novembre, le Conseil municipal a approuvé l'avant-projet d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur de 1,5 km. Il permettra d'alimenter en chauffage et eau chaude sanitaire 473 logements des deux premières tranches de la ZAC les Portes de la Seiche. Ces logements auront une performance énergétique correspondant aux besoins définis par la réglementation thermique, améliorée de 30 %.

Le bâtiment chaufferie, implanté derrière la Ferme des Peupliers, abritera une chaudière bois de 960 Kw, deux chaudières gaz de 440 Kw, un bureau d'environ 16 m² avec sanitaires. Le silo de stockage des copeaux bois sera enterré et aura une capacité de 250 m³ (soit une autonomie de 4 jours en période froide). L'estimation prévisionnelle des travaux de la chaufferie et du réseau de chaleur est de 1 356 100 € HT (aménagement des abords et surlageur de tranchées non compris).

Deux options supplémentaires ont été retenues : la baisse du régime de température du réseau qui permettra un gain de fonctionnement estimé à 3 500,00 € HT par an et une végétalisation des toitures, soit un montant supplémentaire total de 16 000 €.

Aménagement - Urbanisme

ZAC les Portes de la Seiche : présentation de l'avant-projet de la chaufferie bois (voir article ci-contre).

Acquisition foncière : le Conseil accepte l'acquisition à l'amiable du terrain de M. et Mme Goupil d'une surface proche d'1ha au lieu-dit Les Botériaux pour un montant de 34 954 €, auquel s'ajoute l'indemnité de réemploi de 4 495,40 €.

Présentation du bilan énergétique 2011 par l'Agence Locale de l'Énergie : le Conseil prend connaissance de ce rapport.

Administration générale

Rapports d'activités 2011 de Rennes Métropole et du syndicat intercommunal de restauration : le Conseil prend connaissance de ces rapports.

Recensement de la population 2013 : rémunération des agents. Le Conseil municipal fixe les modalités de rémunération des agents recenseurs sur les bases de celles de 2008, réévaluées de 9,4 % correspondant à l'inflation des 5 dernières années soit : 1,42 € par feuille de logement, 1,20 € par bulletin individuel, 110 € représentant un forfait formation et déplacement.

Rennes Métropole, extension du périmètre : le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) d'Ille-et-Vilaine, arrêté le 23 décembre 2011, prévoit la dissolution de la communauté de communes du pays de Bécherel ainsi que l'adhésion des communes de Langan, Romillé, La Chapelle Chaussée, Miniac sous Bécherel et Bécherel à la communauté d'agglomération de Rennes Métropole au plus tard le 1^{er} juin 2013 avec effet au 1^{er} janvier 2014. En vertu de l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 20 septembre dernier, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'extension du périmètre de Rennes Métropole aux communes pré-citées.

Personnel

Augmentation de la valeur faciale du chèque déjeuner : le Conseil municipal décide de majorer la valeur faciale du chèque déjeuner et de porter le montant de celui-ci de 5 à 6 € au 1^{er} janvier 2013. La participation de la commune reste maintenue à 50 %.

Modification du tableau des effectifs : le Conseil approuve un avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe et un changement lié à une mutation au grade d'adjoint technique 2^e classe.

Enfance - Jeunesse - Sports

Activités du pôle Enfance Jeunesse et Sports : à partir du 1^{er} janvier 2013, le Conseil, à l'unanimité, décide de réévaluer de 2 % les tarifs des services : accueil de loisirs 2-12 ans, accueil périscolaire et centre d'animation l'Igloo.

Tarifs du séjour à Arzal (Morbihan) : ce séjour est programmé du 22 au 26 avril 2013 à Arzal avec hébergement à la maison de l'estuaire (Centre PEP). Le transport sera assuré par le minibus municipal. Le Conseil Municipal vote les tarifs suivants : Chartrain : 165 € - Non Chartrain : 195 € - Arrhes : 50 €.

Centre multi-accueil Tintinabulle : le Conseil décide de réactualiser le règlement de fonctionnement du Centre multi-accueil Tintinabulle.

Tarifs de location de matériels aux particuliers et associations : à partir du 1^{er} janvier 2013, le Conseil municipal, décide de réévaluer de 2 % les tarifs de location de matériels loués aux particuliers et associations (le matériel est loué gratuitement aux associations chartraines et fêtes de quartier).

Culture

Demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du dispositif d'aide à la coproduction mutualisée : chaque année, la ville de Chartres de Bretagne sollicite la Région Bretagne pour l'aide à la production, aux résidences et actions artistiques initiées par le centre culturel Pôle Sud. Au titre de l'année 2013 et des suivantes, le Conseil municipal sollicite une aide de 20 000 € par an auprès du service Arts et Territoires de la Région Bretagne.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +... Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

Les nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains le :

Vendredi 25 janvier, à 18h30, salle du Conseil municipal.

Pour vous inscrire, contactez la mairie au 02 99 77 13 00.



Au menu du fleurissement

Le thème retenu pour l'année 2013 est *Une plante dans l'assiette*. Le projet du plasticien sculpteur Bruno Guihéneuf pour la place de la Mairie a été dévoilé aux acteurs du fleurissement lors d'une réunion le 20 novembre dernier. Les écoles, l'Ehpad, le CCAS, le service Enfance-Jeunesse, des associations et des jardiniers amateurs... chacun est au travail pour créer sa « recette »

2013. Mais pour que l'événement soit très largement partagé, tous les Chartrains, passionnés de jardinage et de potagers, sensibles au fleurissement, sont invités à participer à la prochaine réunion :

mardi 15 janvier à 17h

aux services techniques municipaux, allée Vincent Van Gogh.

La collecte de la solidarité



La collecte alimentaire, organisée vendredi 23 et samedi 24 novembre derniers, s'inscrit dans une opération nationale.

2 259,8 Kg

de produits ont été récoltés à Chartres.

La solidarité alimentaire existe sur la commune depuis 1996. L'épicerie sociale de Chartres de Bretagne a été inaugurée le 16 décembre 2009. Elle est gérée par les professionnels du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec un réseau actif et fidèle de bénévoles.

Etat Civil...

Naissances

- 8 octobre**
Ambre Lefaucheur
43, avenue de la Marionnais
- 20 octobre**
Enki Le Moller-Rejaud
11, allée Fosse Lory
- 7 novembre**
Issam Rubin
14, avenue du Général de Gaulle
- 11 novembre**
Lilwen Le Guiffant
9, avenue de la Marionnais

Mariage

- 20 octobre**
Smith Célor et Géraldine Lindor
2, rue Jules Robert

Agenda...

- Sam. 15 et dim. 16 décembre**
Village de Noël du Comité des Fêtes
Halle de La Conterie
- Lundi 17 décembre**
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Vendredi 11 janvier**
Vœux aux Chartrains
Halle de La Conterie à 19h
- Vendredi 25 janvier**
Accueil des nouveaux Chartrains
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Dimanche 27 janvier**
Repas des aînés
Vous êtes nouveau Chartrain, avez plus de 71 ans, et souhaitez être invité(e) au repas des aînés...
Inscrivez-vous auprès du CCAS au 02 99 77 63 55.
- Lundi 28 janvier**
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Vendredi 1^{er} février**
Don du sang
Salle V. Basch de 14h30 à 19h30
- Dimanche 3 février**
Cyclo-cross du Comité des Fêtes
Parc de Loisirs

Assemblées générales

- Comité des Fêtes**
Lundi 21 janvier, à 20h
Salle Victor Basch
- Chartres - Saint-Anthème**
Mardi 22 janvier à 20h00
Salle Victor Basch
- Mémoire du Pays Chartrain**
Mercredi 23 janvier, à 18h
Salle Victor Basch
- Chartres - Roumanie**
Vendredi 25 janvier, à 20h30
Salle Victor Basch
- Chartres - Lwówek**
Vendredi 1^{er} février, à 20h30
Maison des associations - salle 2.

Derrière l'Eglise... Quel est ce bâtiment de briques rouges ?

Le Centre Jean Jaurès, bâti par la commune de Chartres il y a un peu plus de 20 ans, fait partie intégrante du paysage local. Il héberge le centre communal d'action sociale, le point accueil emploi, le point information jeunesse et le centre départemental d'action sociale de la couronne rennaise sud. Petit tour d'horizon des services proposés aux habitants de Chartres de Bretagne et d'ailleurs...



Le CDAS... L'action sociale de proximité

Comme les 19 autres CDAS répartis sur le territoire départemental, celui de la Couronne Rennaise Sud intervient dans les domaines de l'enfance, la famille, le logement, l'insertion, la santé, le handicap au quotidien et la perte d'autonomie liée à l'âge. Sa mission est de lutter contre les inégalités et de venir en aide aux personnes en difficulté, qu'elle soit d'ordre familial, économique, social et même médical.

Une aile du Centre Jean Jaurès abrite une quarantaine de personnels administratifs, travailleurs sociaux et médico-sociaux tels qu'assistant du service social, conseiller en économie sociale et familiale, conseiller social en gérontologie, animateur local d'insertion, éducateur, psychologue, médecin, sage-femme, infirmière, puéricultrice... qui reçoivent sur place ou qui se déplacent à domicile, selon les besoins. Cette grande équipe est managée depuis 20 ans par Marie-Renée Gaudichon. En janvier prochain, elle prend sa retraite et passera les rênes à Estelle Zouhal, qui était responsable du CDAS de Saint-Aubin d'Aubigné.



■ A partir du 1^{er} janvier, Estelle Zouhal remplace Marie-Renée Gaudichon à la direction du CDAS.

Une mission d'insertion

Responsable de la gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA), le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine mène une politique d'insertion sociale et professionnelle en faveur des personnes rencontrant des difficultés ponctuelles ou prolongées : « Les animateurs locaux d'insertion du CDAS travaillent en étroite collaboration avec de nombreux partenaires pour accompagner et encourager le retour à l'emploi », complète Marie-Renée Gaudichon.

Le Département a aussi la responsabilité du Fonds de Solidarité Logement (FSL). Ce dispositif permet l'accès ou le maintien dans leur logement de ménages qui connaissent d'importantes difficultés financières ou sociales.

Une mission de prévention et de protection de l'enfance

Le CDAS organise des consultations infantiles au centre Jean Jaurès ou à domicile pour les enfants de 0 à 6 ans. Elles sont assurées par des médecins, des puéricultrices et des auxiliaires de puériculture. « Le CDAS a également en charge le contrôle des structures collectives d'accueil de la petite enfance ainsi que les visites médicales dans les écoles maternelles », ajoute la responsable. De plus, dans le cadre de leur mission de protection de l'enfance, les professionnels du CDAS ont une mission d'évaluation, d'écoute et de prise en charge des enfants en danger ou en risque de l'être.

Une mission d'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap

Le CDAS informe et oriente pour trouver des solutions, au quotidien, adaptées aux besoins (services à domicile, loisirs...). Il peut aussi aider à trouver un hébergement adapté (maison de retraite, accueil de jour...) et informer sur les aides existantes. L'équipe médico-sociale du CDAS évalue aussi les demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et travaille en lien avec les contrôleurs et agents d'instruction à l'aide sociale de l'agence.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi).

Zoom sur... le Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service de la Caisse d'Allocation Familiale d'Ille-et-Vilaine. Térésa Barbedette et Maryline Quere, animatrices, vous accueillent sur le secteur de la couronne rennaise sud. Le RAM est à la disposition des futurs ou jeunes parents : « Nous les informons sur les modes d'accueil existants dans un secteur en fonction des besoins. Nous accompagnons les parents dans leur rôle d'employeurs », précise Térésa Barbedette, animatrice RAM. Ainsi, tout parent employeur trouvera auprès du RAM diverses informations liées aux droits et devoirs, aux démarches administratives, aux prestations, aux contrats, aux tarifs...

Le RAM est également un centre de ressources pour les assistants maternels et employés à domicile : « Au-delà d'un soutien dans leur métier, nous les accompagnons dans leur statut de salarié du particulier employeur et les informons sur les conditions d'exercice, les formations et les aides », complète l'animatrice.

■ Le RAM propose des réunions d'information pour les parents : les mardis 18 décembre, 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai et 16 juin à 14h à l'EPI Condorcet.

Et aussi...

■ **Centre Communal d'Action Sociale (entrée parking cimetière).** Le CCAS a une fonction de prévention et de développement social dans la commune. Il s'agit d'un établissement public autonome géré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire, Philippe Bonnin ; Michelle Courtet, Adjointe aux Affaires Sociales en est la vice-présidente. Les missions du CCAS sont :

■ **L'aide sociale légale** - Information sur la CMU, préparation des dossiers de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et du Revenu de Solidarité Active, des dossiers pour la Maison départementale des personnes handicapées, chargement de la carte de transports gratuits sur l'agglomération rennaise...

■ **Et aussi l'aide...** Aux familles : aides ponctuelles et personnalisées aux familles en difficulté - tarifs dégressifs - Gestion d'une épicerie sociale. Au logement : instruction des dossiers de demande de logements sociaux. A l'emploi : analyse de l'emploi et de l'insertion en partenariat avec la Mission Locale, le PAE et Pôle Emploi. Partenariat avec les associations caritatives et humanitaires... Le repas annuel des personnes âgées, les jardins familiaux...

Tél. 02 99 77 63 53. Lundi et vendredi de 9h à 12h et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

■ **Point Accueil Emploi (entrée parking cimetière).** Accompagnement sur les démarches de recherche d'emploi - consultation des offres d'emploi locales et de Pôle emploi - Aide dans les techniques de recherche - Information sur les métiers...

Tél. 02 99 41 33 34. Lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h. Sur RDV les après-midi.

■ **La Mission Locale (entrée parking cimetière).** Aide à la recherche d'emploi pour les jeunes.

Permanence pour les jeunes de 16 à 25 ans les mercredis sur RDV.

■ **Point Information Jeunesse (entrée parking cimetière).** Lieu d'accueil et d'information pour les 12 - 25 ans. Service proposé par la ville.

Tél. 02 99 41 32 04. Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.

■ **Sécurité Sociale (entrée CDAS).**

Permanence administrative les vendredis des semaines paires de 14h à 16h30.

édiTO...

Philippe BONNIN, Maire,
Vice-Président du Conseil Général

Changer de politique industrielle

En cette fin d'année, il nous est permis de faire un état des lieux de la situation économique et sociale en France. Personne ne le contestera : le bilan est morose pour ne pas dire préoccupant. La crise perdure et rien n'incite à l'optimisme. Les annonces de suppression d'emplois viennent de toutes parts et la faiblesse du pouvoir d'achat n'autorise aucune perspective de reprise à court terme. Fait aggravant, l'extension de la crise aux nouveaux pays industriels de l'Europe centrale et orientale devient de plus en plus perceptible. Avec de très faibles coûts du travail, ils ont bénéficié de la délocalisation de nos industries. Toutefois, leur marché intérieur reste dérisoire faute de pouvoir d'achat significatif. En réalité, ces pays ne se développent qu'en exportant vers l'Europe de l'Ouest et du Sud. De notre côté, la situation d'endettement, tant public que privé selon les politiques des Etats, n'autorise plus à laisser perdurer de telles relations économiques : « à eux de produire et nous de consommer »...

Cette « belle mécanique » est aujourd'hui cassée. Et maintenant, quel est le modèle envisageable pour demain ? Une chose est certaine, l'industrie automobile en paie le plus lourd tribut.

Malgré la crise, nos vieux pays disposent encore d'un potentiel productif et de compétences. Seulement, nos entrepreneurs doivent investir pour retrouver des niveaux de productivité acceptables. Faute de quoi, les décideurs économiques se rabattront fatalement sur la seule alternative qui consiste à réduire le coût du travail. C'est une évidence sans appel ; les groupes industriels n'ont plus de moyens financiers pour mobiliser sans aides publiques leurs investissements d'avenir. Les disponibilités en fonds propres sont au plus bas en comparaison à la situation du début des années 2000. Malgré quelques déclarations ou sursauts d'honneur, les dirigeants savent très bien qu'ils ont définitivement perdu les moyens de leur indépendance financière et stratégique ; d'où leur recherche de partenariats capitalistiques très risqués. L'actualité montre que les sollicitations de garanties par l'Etat⁽¹⁾ ou encore la demande de subventions auprès des collectivités locales sont de retour. Souhaitons seulement que les demandes de soutiens publics soient envisagées selon les principes d'un nouveau partenariat.

En effet, il s'impose que l'argent des contribuables soit appelé selon des modalités autrement plus transparentes et qui permettent de construire un vrai dialogue dans le temps entre toutes les parties prenantes concernées par les défis technologiques et industriels de demain. Le gouvernement devra se déterminer très clairement et rapidement à ce sujet.

Je souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

1. Cf la caution de l'Etat (7 milliards d'€) à la Banque PSA Finances.



Relais Assistants Maternels
Tél. 02 22 06 03 14.
Térésa Barbedette (à droite)
vous accueille sur RDV le mercredi au
centre Jean Jaurès (entrée CDAS).
Maryline Quere vous accueille
sur RDV le mardi à l'EPI Condorcet,
10 rue F. Mitterrand à St-Jacques.



Une équipe solidaire

Pour la protection des personnes et des biens

Chaque fin d'année ils viennent à votre rencontre pour la traditionnelle vente de calendrier. Vous les voyez lors des cérémonies locales, lors d'exercices ou, dans un contexte plus dramatique, lors d'intervention. Vous les connaissez comme Chartrains, comme amis, comme collègues, comme voisins... Gros plan sur les sapeurs-pompiers volontaires.



Les pompiers sont présents à Chartres depuis 1886. Si les techniques ont évolué, l'engagement et les motivations sont restés intacts. La caserne construite en 2002, au sud de la commune, compte 20 volontaires (dont 3 femmes). Les sapeurs-pompiers de Chartres de Bretagne sont tous volontaires. Ils ont une activité professionnelle, une vie de famille, des activités de loisirs... Ils ont, en plus, concrétisé leur souhait d'aider les autres et de porter secours, en contractant un engagement de sapeur-pompier volontaire.

« Nous recherchons constamment à consolider nos effectifs. En effet, il est primordial d'assurer une rotation dans les équipes et les astreintes, d'anticiper les départs en retraite et les déménagements d'équipiers sur d'autres communes », explique le Lieutenant Mickaël Louis, Chef de Centre. Chacun à son niveau, un jour ou l'autre, est amené à être un maillon de la chaîne des secours : aide, appel des secours, protection, extinction, massage cardiaque... Le volontariat offre la possibilité de devenir acteur principal de cette chaîne. Apprendre, se spécialiser

et participer aux opérations de secours induisent bien sûr des contreparties : formation importante, astreintes, interventions imprévisibles... mais au bénéfice du soulagement apporté quotidiennement aux autres ou mieux, d'une vie sauvée.

Le pompier volontaire doit pouvoir concilier son engagement bénévole avec son activité professionnelle. La loi du 3 mai 1996, portant sur le développement du volontariat dans le corps de sapeurs-pompiers a reconnu au volontaire, un droit à la disponibilité. Ainsi l'employeur est tenu d'autoriser le pompier à s'absenter lorsque des missions d'urgences doivent être accomplies.

Vous habitez Chartres de Bretagne, vous avez entre 18 et 45 ans, vous êtes en forme, motivé(e) et disponible... Venez rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires. Centre de secours de Chartres de Bretagne au 02 99 41 30 96. Pour tout connaître des sapeurs-pompiers ou en savoir plus, visitez le www.sdis35.fr

Les chiffres en France

■ 250 000 feux dans les habitations déclarés chaque année aux assurances soit un feu toutes les 2 minutes. ■ 800 décès et 10 000 blessés ou intoxiqués sont recensés chaque année dont 3 000 avec invalidité lourde. ■ L'incendie est la 2^e cause d'accident domestique chez les enfants de moins de 5 ans. ■ 70 % des feux ont lieu le jour, mais 70 % des incendies mortels ont lieu la nuit. ■ 2/3 des victimes meurent la nuit, intoxiquées dans leur sommeil par les fumées.

Les numéros qui sauvent

■ Sapeurs-pompiers : 18 ■ Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Pompier volontaire à Chartres... Une histoire de famille

C'est avec émotion que le Caporal Chef Jean-Yves Robin se retourne sur 35 années d'engagement. Son enfance passée auprès d'un père pompier a peut-être dicté sa voie. Jean-Yves a consacré sa vie aux combattants du feu : « J'ai rejoint les sapeurs-pompiers volontaires à 21 ans en 1977, trois ans après avoir intégré

les services techniques de la commune. C'était une autre époque, il n'y avait que la sirène pour nous prévenir et de nombreux pompiers volontaires étaient agents de la ville comme moi ». Jean-Yves considère cette mission comme sa contribution à la commune : « Je suis né, j'ai grandi, je travaille dans cette ville, être sapeur-pompier

est ma façon d'aider les autres ». Aujourd'hui, à 56 ans, le Caporal Chef Robin n'oubliera jamais cette poussée d'adrénaline à chaque fois que le bip retentit, l'esprit de solidarité, les fêtes entre collègues, les liens qui se sont créés au cours des manœuvres. Si ses années de volontariat sont maintenant derrière lui, il reste profondément attaché aux valeurs de solidarité véhiculées par la « famille » des sapeurs-pompiers volontaires.

En 2012, trois autres Chartrains quittent le corps des sapeurs pompiers : le Caporal Chef Philippe Olivier, le Caporal Chef Christophe Legendre et le Major Hubert Saulnier, tous trois après 20 ans de service : « Cet engagement de longue durée est très rare aujourd'hui et force le respect », souligne Mickaël Louis, Chef de Centre. Souhaitons que ces parcours suscitent des vocations...

■ Jean-Yves Robin, pompier volontaire pendant 35 ans.



Expression de la Majorité

Le culture pour tous

Nous conduisons une politique culturelle tournée vers les Chartrains et plus particulièrement en direction de la jeunesse.

Ces derniers mois, chacun constate que les difficultés économiques et sociales actuelles viennent bousculer les projets et les perspectives de nombreuses familles. Les budgets des municipalités ne sont pas épargnés. Des choix de dépenses sont à réaliser, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Nous devons établir de nouvelles priorités et rééchelonner dans le temps certains projets. Même s'ils peuvent prendre du retard, nos choix en matière d'équipements sont pour l'essentiel maintenus. Comme déjà annoncé dans le mensuel de novembre, la salle de spectacle Jacques Brel sera mise aux nouvelles normes de sécurité et réaménagée pour qu'elle s'adapte mieux au spectacle vivant.

Ce sera une nouvelle opportunité de faire progresser la politique culturelle communale de sorte qu'elle associe plus fortement encore la participation des associations culturelles et sociales de la commune. Le « Pôle Sud » doit contribuer à renforcer le lien social entre tous au travers de l'expression culturelle, comme c'est aussi le cas avec le sport. Cette volonté d'une action culturelle au service de tous s'affirme également à la médiathèque réaménagée en profondeur

et agrandie en 2006. Aujourd'hui, elle est fréquentée par toutes les générations et contribue au rayonnement de la lecture. Le dispositif « Lire et faire lire » incite au plaisir de lire, qu'il s'agisse des enfants des écoles maternelles et élémentaires, des plus jeunes du multi-accueil Tintinabulle ou des petits accompagnés des assistantes maternelles. L'espace parentalité est également très apprécié. D'autres lecteurs vont à la rencontre des résidents du foyer des personnes âgées pour des échanges-partages autour de nouvelles ou de contes. Le samedi, des jeunes se forment régulièrement pour offrir aux très petits de superbes lectures animées dans le cadre des ateliers « bébés lecteurs ». Disposer d'un lieu convivial avec des professionnels disponibles passe aussi par des tâches matérielles au sein même de la médiathèque, là encore des bénévoles accompagnent les bibliothécaires municipaux.

Enfin, un groupe de dynamique culturelle qui regroupe les professionnels et des usagers est en phase de constitution au sein de la médiathèque pour tendre vers un espace de culture « citoyenne ». C'est un lieu en interaction permanente avec la vie de la commune, un lieu où la participation de tous permet de profiter des connaissances et expériences de chacun.

J. ABIVEN, M. BABOUR, A. BLANCHET, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, M. DESREZ, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMIER, MM. LOUIS, A. MICALARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'Opposition

Que la lumière soit

Régulièrement, la commune de Chartres de Bretagne met en place de nouveaux candélabres, soit dans le cadre du plan de rénovation de l'éclairage public, soit plus généralement dans le cadre du renouvellement urbain. Lors de ces travaux, une partie de l'investissement est pris en charge sous forme de subvention attribuée par le Syndicat Départemental d'Électricité d'Ille-et-Vilaine.

Le choix de ces candélabres prend en compte plusieurs critères : esthétique, luminescence et consommation énergétique. De ce fait, les ampoules très basse consommation qui sont désormais systématiquement mises en place permettent de réaliser des réductions substantielles des consommations électriques.

Malgré le remplacement par ces ampoules basse consommation et par ces nouveaux candélabres, nous ne pouvons que constater que la commune, à compter de certaines heures, est plongée dans le noir le plus absolu. Plusieurs demandes ont été formulées afin d'obtenir un éclairage minimum sur notre commune et, de ce fait, garantir aux habitants de Chartres un sentiment de sécurité. En effet, la commune

subit régulièrement depuis quelques années des actes appelés communément « incivilités » : vitres des abris bus brisées, panneaux publicitaires détériorés, ... Malheureusement, certains méfaits s'apparentent désormais davantage à de la réelle délinquance, comme cela a été le cas il y a quelques semaines avec le vandalisme de nombreux véhicules dans certains quartiers de Chartres, ou encore auparavant avec les incendies de locaux poubelles.

Chacun est bien conscient que ces actes malveillants ne sont pas directement liés à l'absence de lumière. Toutefois, un éclairage minimum pourrait contribuer à contenir cette délinquance. Le fonctionnement d'un candélabre sur deux ou trois est réalisable et permettrait d'éviter ainsi une sensation d'insécurité grandissante à compter d'une certaine heure de la nuit.

De même, une réflexion sur l'évolution de notre police municipale serait à envisager au vu de l'évolution de notre commune.

Nous ne reprendrons pas cette phrase désormais mythique « mais où est la Région... ? », par contre, nous pouvons dire : « que font les forces de l'ordre ? ».

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

17 janvier - 16 février

Recensement de la population 2013

Le 17 janvier prochain marque le début du recensement de la population chartraine. Photographie du territoire, le recensement permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations. 16 agents recenseurs recrutés pour cette mission, seront chargés d'effectuer la collecte des données auprès de l'ensemble des habitants. Claire Pignon, directrice du pôle administratif et coordonnateur municipal du recensement nous éclaire sur cette opération d'envergure qui durera jusqu'à 16 février.



+ d'infos sur www.le-recensement-et-moi.fr

■ Don du sang

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation alors que le nombre de donneurs stagne. Chaque année, les dons de sang, de plaquettes et de plasma, dont il n'existe pas de substitut, sont nécessaires à plus d'un million de malades. La prochaine collecte à Chartres aura lieu le vendredi 1^{er} février 2013 de 14h30 à 19h30, salle Victor Basch. Jusqu'à 70 ans, les hommes peuvent donner leur sang 6 fois/an et les femmes 4 fois.

■ Chartres Hassmersheim

Pour fêter le 50^e anniversaire du traité de l'Elysée, Arte organise un concours pour élire le jumelage emblème de l'amitié franco-allemande. Faites gagner celui de Chartres de Bretagne-Hassmersheim ! Pour participer : <http://tandems.arte.tv/fr/> vous pouvez voter plusieurs fois en allant sur ce site tous les jours jusqu'au 31 janvier 2013.

+ d'infos : Gilles HOUIS, Président du comité de jumelage. Tél. 02 99 41 28 52, ou gilles.houis@orange.fr

Précisions de la Majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il « convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin », la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Dans son expression, l'opposition incite à laisser penser qu'il y a une relation entre l'éclairage public et les actes de délinquance. Plus étonnant, à la fin du texte, il semble qu'elle se ravise pour en douter elle-même... C'est important qu'il en soit ainsi puisque les services de la Gendarmerie ont intensifié, depuis bien des mois, leur présence nocturne. Rappelons que le rôle de la police municipale, non armée, consiste d'abord à faire de la prévention en relation avec les gendarmes mais aussi avec les services éducatifs de la ville dont l'importance n'a pas d'égal dans les communes de même taille.

L'opposition est aussi très mal renseignée sur l'impossibilité technique de procéder à un éclairage alterné du fait des dispositifs de câblage existants sur le réseau EP. Nous travaillons sur toutes les techniques, en cours de mise au point, dont celles relatives aux variateurs d'intensité électrique programmables. Si vous souhaitez poursuivre votre information, nous vous invitons à consulter l'article du « Chartrain » de janvier-février 2011.

Comment se passe le recensement ?

Début janvier, les agents recenseurs réaliseront une tournée de vérification des adresses. Dans chaque foyer, ils remettront un courrier signé de M. le Maire annonçant le recensement.

A partir du 17 janvier, tous les Chartains recevront la visite d'un agent recenseur. Celui-ci remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement, ainsi qu'une notice d'information. Quelques jours plus tard, cet agent passera à nouveau à domicile pour récupérer les documents remplis.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

Chaque agent possède une carte officielle tricolore sur laquelle figurent son nom, sa photographie et le cachet de la mairie.

Comment faire pour bien remplir le questionnaire ?

Avant de remplir le questionnaire, lisez bien la notice d'information remise en même temps que les documents. Pour tout problème, il ne faut pas hésiter à

solliciter l'aide de l'agent recenseur. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est une obligation.

Que vont devenir les réponses fournies ?

Les réponses seront transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les réponses sont destinées à l'élabora-

tion de statistiques ne comportant ni nom ni adresse. Ces dernières informations sont néanmoins nécessaires pour vérifier que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois et pour assurer la qualité des statistiques produites.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés... Il apporte également

des informations sur le nombre de logements (individuels et collectifs). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs.

Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement...



■ Pour en savoir plus... Contactez la mairie au 02 99 77 13 00

■ Si vous prévoyez de vous absenter sur une longue durée, merci de le signaler en Mairie afin que l'agent recenseur convienne d'un rendez-vous pour vous remettre les documents.

La population au fil des années à Chartres de Bretagne

Source : Observatoire des données sociales 2012 - APRAS - AUDIAR - Rennes métropole

1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2009
1 005	1 315	1 579	3 100	4 869	5 564	6 467	7 058

■ Population 2008 par classe d'âges		■ Nombres de naissances	
. Moins de 20 ans	23,5 %	. en 2008	88
. 20 à 39 ans	26,5 %	. en 2009	80
. 40 à 59 ans	29,9 %	. en 2010	94
. 60 à 79 ans	17,5 %		
. Plus de 80 ans	2,5 %		
■ Taille moyenne des ménages		■ Nombre de familles avec enfants	
. en 1999	2,55 personnes	. en 2000	649
. en 2008	2,27 personnes	. en 2010	804

Un nouveau directeur à la Piscine intercommunale de La Conterrie



Le centre aquatique intercommunal, sorti de terre en 2008 sur le site de La Conterrie a métamorphosé l'image de la bonne vieille piscine municipale. Un nouveau directeur vient d'en prendre les rênes.



■ Stéphane Chatenet.

Depuis plus de 4 ans, Nicolas Foll était directeur de l'équipement aquatique intercommunal de La Conterrie. Il a choisi de relever de nouveaux défis professionnels. Il a rejoint le Pays d'Auray pour mener à bien la construction d'une piscine puis la diriger. Il laisse les clés de la piscine de La Conterrie à Stéphane Chatenet, 48 ans qui arrive du Tarn où il était directeur de l'équipement aquatique de la communauté de communes de Lacaune Les Bains. A 70 km d'Albi, la piscine, perchée dans les montagnes à 900 m d'altitude, est équipée d'une pompe à chaleur reliée aux sources thermales : « Pendant 7 ans j'ai été directeur de la nouvelle piscine de Lacaune. Aujourd'hui je suis ravi de prendre les rênes d'un équipement récent. Il faut toujours se remettre en question, se lancer de nouveaux challenges ».

Originaire du département des Deux-Sèvres, il plonge tardivement dans le petit monde des grandes piscines

publiques. De formation scientifique, il occupe des fonctions de gestion, dans différentes entreprises. En parallèle, il obtient son diplôme de maître nageur : « Alors que je connaissais un creux professionnel, j'ai commencé à travailler à la piscine de Poitiers ». Curieux et volontaire, il gravit alors les échelons, devient Educateur Territorial à Montmorillon puis directeur à Lacaune les Bains : « La piscine est un site de convivialité, intergénérationnel et de brassage des cultures. J'aime ce métier parce qu'il est très varié. Il conjugue de nombreux aspects techniques avec les relations aux usagers, l'adaptation aux attentes et la gestion d'une équipe ».

Loisirs, sports, compétition, apprentissage, fête, restauration, détente... L'équipement est aujourd'hui un lieu incontournable et très fréquenté. La piscine est gérée par un syndicat intercommunal de 12 communes. Souhaitons bon vent à son nouveau capitaine.

■ Vidange...

Si l'eau de la piscine intercommunale de La Conterrie est traitée 24h/24, une vidange accompagnée d'un nettoyage complet des bassins, des filtres et des tuyaux est indispensable au moins deux fois dans l'année. Cette mesure répond également à une obligation réglementaire des équipements aquatiques recevant du public. La structure sera donc fermée au public du 24 décembre au 2 janvier inclus.

■ Horaires du 3 au 6 janvier 2013

. Jeudi et vendredi : 10h à 19h30.
. Samedi : 10h à 12h30 et 14h à 18h30
. Dimanche : 9h à 13h et 14h30 à 18h30

+ d'infos sur www.piscineconterrie.fr



La vie d'à bord à Cornouaille

Des parents impliqués

L'association de parents des enfants accueillis à l'institut d'éducation motrice Handas Cornouaille a été créée en mai 2012 pour soutenir les actions pédagogiques et financer des animations au bénéfice des enfants polyhandicapés.

L'institut Handas Cornouaille a ouvert ses portes le 10 octobre 1994 dans des locaux provisoires mis à disposition gracieusement par la commune de Chartres de Bretagne. L'établissement accueillait à cette époque 20 enfants et adolescents de 3 à 15 ans en semi-internat et à temps partiel en journée. Depuis le 23 juin 1997, l'institut est installé dans des locaux adaptés avenue de Cornouaille face au centre de secours. « L'institut est devenu, depuis le 1^{er} janvier 2011, un département spécifique de l'association des paralysés de France. Il reçoit chaque jour une quarantaine de jeunes âgés de 3 à 20 ans, polyhandicapés, répartis en cinq groupes d'âge. Les enfants et adolescents sont accueillis en externat du lundi au vendredi et peuvent bénéficier d'une nuit par semaine. Le centre est ouvert huit week-ends par an », explique Catherine Derouette, directrice de l'institut. Les jeunes sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, moniteurs, aide-médico-psychologiques, aides-soignants, kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, orthoptiste, psychologue). Un projet personnalisé est mis en place pour chaque enfant.

En parallèle, des animations « hors les murs » sont proposées aux enfants en partenariat avec des acteurs locaux comme l'accueil de loisirs des Longues Hayes, la Médiathèque, le Carré d'art, des associations, des artistes...



■ Kermesse d'été en 2011.

L'association de parents : La vie d'à bord à Cornouaille, par ses différentes actions, contribue à « colorer » la vie des enfants à Handas : « Notre objectif est de contribuer à notre manière, aux côtés des professionnels, au bien-être de nos enfants. Ainsi, par exemple, nous organisons une opération de vente de chocolats à Noël qui est ouverte à tous les Chartrains s'ils le souhaitent ! », souligne Eve Boennec, trésorière de l'association.

La troupe d'improvisation des Boréales a choisi d'organiser une soirée pour aider les parents de l'association La vie d'à bord à Cornouaille. Ainsi la Tique rencontrera la Mite de Melesse pour une joute d'impro le samedi 19 janvier à 20h30, à la Halle de La Conterie. Le

principe est simple : l'arbitre pioche les thèmes et catégories d'improvisation puis les comédiens s'affrontent sur la patinoire (scène) ; il siffle les fautes, sépare les joueurs et veille au temps réglementaire. Ce sont les spectateurs qui, en votant après chaque improvisation, déterminent le vainqueur. Les bénéfices de cette soirée pleine d'humour seront reversés à l'association La vie d'à bord à Cornouaille.

■ Tarif plein 6 € / tarif réduit 4 €. ■ Samedi 19 janvier à 20h30, à la Halle de La Conterie ■ Information et réservations auprès de : lavedabordcornouaille@yahoo.fr ■ Réservation pour le spectacle : 06 78 81 22 29.



■ Le village de Noël... à La Conterie

Le Comité des Fêtes propose son 9^e village de Noël les 15 et 16 décembre. Le marché de Noël est un moment à privilégier pour flâner à la recherche de cadeaux pour les fêtes, faire ses emplettes pour décorer le sapin, dénicher la création de l'artisan au travail... En bref, tout le plaisir de faire ses « courses de Noël » dans une ambiance propice à la découverte et à l'émerveillement.

Pour la première fois, le marché aura lieu à la Halle de La Conterie. Les animations comme les danses bretonnes, les chants marins, la grande tombola, la participation exceptionnelle du Père Noël, la musique ou encore le chocolat et le vin chaud, réchaufferont les cœurs et les corps. Les visiteurs auront grand plaisir à retrouver leur âme d'enfant. Autour des stands de spécialités culinaires (produits régionaux, miel, vins, huîtres, foies gras...) des artisans créateurs présenteront leur travail. Sacs, vêtements, bijoux, livres pour enfants, jouets en bois, objets de décoration...

Près de 80 exposants se sont donné rendez-vous à Chartres de Bretagne. Pour faciliter les déplacements, une navette gratuite assurera la liaison du centre ville (Eglise) à la Halle de La Conterie à partir de 14h puis toutes les heures.



■ Village de Noël

A la Halle de La Conterie (face à la piscine), de 13h à 19h le samedi 15 et de 10h à 18h le dimanche 16 décembre 2012.

■ Les Gazelles dans les starting-blocks



■ Pratique

Pour suivre les Gazelles et les accompagner dans cette belle aventure, courez sur le blog : www.lesgazellesdelesperance.over-blog.com

7 « drôles de mamans » relèvent le défi pour une participation à La Sénégazelle du 23 février au 3 mars 2013. C'est une épreuve de course à pied par étape, exclusivement féminine, organisée au Sénégal. Elle associe l'effort sportif et le projet humanitaire. Chaque participante fait le voyage avec 43 kg de fournitures scolaires, remises en main propre aux écoliers des villages traversés.

Arborant les couleurs du club d'Athlétisme l'Espérance, les sept sportives de Chartres et des communes alentours, ont créé l'association « Les Gazelles de l'Espérance ».

Jusqu'au jour du départ, elles montent des projets pour collecter des dons et des fournitures. Tous les Chartrains peuvent contribuer à cette action humanitaire pour les enfants.

À voir

Au Pôle Sud

■ **Théâtre**
C^{ie} le Fomenteur " Elephant Man "
Jeudi 10 et vendredi 11/01 à 21h.
Tout public à partir de 12 ans.
Déjeuner sur scène le 10/01 à 12h30

■ **Chanson**
Pauvre Martin
Vendredi 18 janvier à 21h

■ **Théâtre de corps et d'objet**
C^{ie} Hop ! hop ! hop ! " Le Sacre "
Jeudi 24 à 14h et vendredi 25 à 10h et 14h tout public à partir de 8 ans.

■ **Théâtre**
Biblio Théâtre - La Photo de 6^e
Mercredi 29 janvier à 10h et 14h

■ **Biblio-concert**
Biblio Théâtre " Vins de fables "
Vendredi 1^{er} février à 21h

Au Carré d'Art

■ **« Les voies maritimes »**
De Rodolphe Marics, Denis Bourges et Xavier Desmier pour les Champs Photographiques
Du 7 décembre au 26/01.
Déjeuner sur scène le 20 décembre à 12h30

À la Médiathèque

Réservation à la Médiathèque.
Tél. 02 99 77 13 22 ou chartres.mediathèque@orange.fr

■ **Spectacle**
Plouf et Ploc... plongent dans le monde de la mer, dans un spectacle musical et chorégraphique entre rires et poésie et sans vague à l'âme !

Pour les 0 à 6 ans.
Mercredi 19 décembre.
Marianne Franck et Isabelle Le Berre.

■ **Bébés lecteurs**
Séance de lecture animée pour les enfants de 0 à 3 ans (accompagnés d'un adulte),
Samedis 5/01 et 2/02 à 10h30.
Proposée par l'association Lire et Délire. Gratuit sur réservation.

■ **Rendez-vous contes**
Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte. Gratuit.
Mercredi 16 janvier à 16h30.

À côté

■ **A Bourgbarré**
Arrivée du Père Noël avec l'ensemble vocal La musarde. Spectacle de rue " Prince à dénuder " (C^{ie} Ocus).
Dimanche 18 décembre à partir de 14h30, place de l'église

■ **A Bruz**
Bourse multicollections
Dimanche 20 janvier à partir de 9h à l'Espace Vau Gaillard.

■ **A Pont Péan**
Rencontre-débat : tapes, fessées, gifles... Quelles clés pour une éducation bienveillante ? animée par Germaine Cobetto, art-thérapeute.
Mardi 11 décembre à 20h30 à l'espace Beausoleil.

Rencontre...

avec Elephant man et le Baron de Münchhausen

Du 7 au 11 janvier 2013, la Compagnie du Fomenteur créée par Benoît Hattet, est en résidence de création au Pôle Sud. En parallèle de la création de son nouveau spectacle sur les aventures du Baron de Münchhausen, la C^o présentera sa pièce de théâtre créée en 2007 : *Elephant man*.

Il a baptisé sa Compagnie de théâtre « Le Fomenteur » ; Benoît Hattet est-il un agitateur, provocateur, révolté, émeutier, trublion... ? Quoi qu'il en soit, cet artiste auteur, metteur en scène et comédien, a le vent en poupe et vient rencontrer les Chartrains en janvier. Réjouissons-nous !

Les 10 et 11 janvier à 21h, il présente sa dernière création : *Elephant man*. Ce projet lui tenait à cœur depuis son entrée en 1986 à l'école d'Art Dramatique Jean Périmony à Paris, dont il sortira quatre ans plus tard avec le prix Louis Jouvet.

Benoît Hattet écrit la rencontre entre Merrick, cette créature mi-homme, mi-éléphant qui connaît l'errance et l'humiliation avec l'infirmière qui l'accompagnera jusqu'à la fin de sa vie à l'hôpital de Londres. Le spectateur est invité à rendre visite à Merrick dans l'intimité de sa chambre, où il se livre. Pour interpréter Merrick, Benoît Hattet, n'est pas maquillé, mais joue sur la posture, la respiration, la façon de se mouvoir. Adaptée en anglais et présentée lors du Fringe Festival d'Edinburgh, la pièce a séduit outre-Manche et Benoît Hattet a été nommé pour le Prix du meilleur acteur dans The Stage Awards 2012.

Deux classes de 4^e et une classe de 3^e du collège de Fontenay assisteront au spectacle avec leur professeur et ren-



contreront Benoît Hattet pour évoquer avec lui le travail de comédien et son approche du rôle : « *La rencontre de la classe de 3^e s'inscrit dans un projet global d'Ecole du Spectateur, qui offre aux élèves la possibilité de découvrir le spectacle vivant. Cette courte pratique permet aux élèves de mieux appréhender le travail de l'acteur. Lors de leur rencontre avec Benoît, les élèves s'essayeront à la lecture d'extrait de textes à partir d'Elephant man* », explique Fabienne Thual-Briantais, chargée de la médiation culturelle au Pôle Sud.

Si « notre » Fomenteur est au Pôle Sud c'est aussi pour affiner sa nouvelle création : l'adaptation tragico-comique des aventures du Baron de Münchhausen. Pendant quelques jours,

Benoît est en résidence avec son équipe. Les résidences permettent aux artistes de s'installer, de chercher, d'oser, de vérifier et de mieux nous connaître. Ainsi, un **déjeuner sur scène le jeudi 10 janvier à 12h30** est proposé aux Chartrains. A cette occasion Benoît ouvrira peut-être une petite lucarne sur sa nouvelle production qui prendra la forme de chroniques de la vie de ce Baron, affabulateur et mythomane...

■ Jeudi 10 et vendredi 11 janvier, à 21h ■ *Elephant man*, tout public à partir de 12 ans ■ *Déjeuner sur scène Le baron Münchhausen* : jeudi 10 janvier à 12h30.



Et pendant ce temps...

La Compagnie FIAT LUX dirigée par Didier Guyon, prépare sa nouvelle création « Saisons », une variation burlesque sur le thème des quatre saisons. Invitée par le Pôle Sud, coproducteur du spectacle, la compagnie, composée de Lucile Corbeille, Chloé Duong, Cécile Morelle et Frédérique Renda, pose ses valises du 7 au 18 janvier 2013 à l'espace Beausoleil à Pont-Péan, partenaire du Pôle Sud pour l'occasion.

Il s'agira pour nos quatre comédiennes de continuer le travail commencé il y a quelques mois chez d'autres partenaires en vue de la première représentation qui aura lieu le 14 mars à... La Ferté-Bernard ! Ce spectacle sera certainement présent dans la prochaine saison culturelle du Pôle Sud mais dans un lieu qui n'est pas encore défini puisque la salle Jacques Brel sera en pleine rénovation !

Un **déjeuner sur scène** qui permettra de découvrir le travail de la compagnie et de discuter avec les comédiennes et le metteur en scène est programmé le **jeudi 17 janvier à 12h30 à l'Espace Beausoleil de Pont-Péan**.

■ La Sainte-Cécile



Samedi 24 novembre, l'Orchestre de Chartres et l'ensemble vocal Le Diapason ont permis de récolter :

1 400 €

au profit des Restos du Coeur.



■ Boréale's

. **Initiation au théâtre de marionnettes et d'objets**. L'association propose un stage les 12 et 13 janvier, animé par Christelle Kerdavid pour ados et adultes.

. « **Speed playing** » !... De février à mai 2013, exploration scénique de l'OuLiPo en utilisant les ressorts du théâtre de l'absurde. 66 heures de formation réparties sur 1 trimestre animées par Christine Defay pour tout public adulte et jeune adulte. Inscrivez-vous !

+ d'infos sur boreales.org, dans le Chartrain de février ou via boreales35@gmail.com. Tél. 02 99 41 35 02.

Air... terre... mer

"Les voies maritimes"

Du 7 décembre au 26 janvier 2013, le Carré d'Art nous invite à une merveilleuse exploration du golfe normand-breton, fruit des pérégrinations de trois photographes entre l'île de Bréhat et le Cap de la Hague.

A l'initiative de l'association Les champs photographiques, Rodolphe Marics, Denis Bourges et Xavier Desmier croisent leurs regards et leurs points de vue sur la nature et les hommes. Ils s'emparent du littoral, chacun à leur façon. *Les voies maritimes* sont le résultat d'une résidence photographique qui s'est déroulée entre 2010 et 2012. Dans les airs, sur terre ou sous la mer, les auteurs questionnent les notions de territoires, de patrimoine, d'appartenance et d'interdépendances.

Après une formation de reporter d'images, Rodolphe Marics devient photographe indépendant. En devenant pilote d'ULM en 2007, il découvre la photographie aérienne et établit alors un nouvel axe pour son travail sur le paysage. Depuis son para moteur, il raconte comment terre et mer cohabitent et parfois se juxtaposent.

Co-fondateur du collectif de photographes Tendance Floue, Denis Bourges s'inscrit dans une vision du photojournalisme d'auteur. Il a sillonné le littoral à pied et rend compte des activités humaines et économiques liées à la mer.

Passionné tout jeune par le monde marin, Xavier Desmier embarque à 21 ans, pour 4 ans, sur La Calypso du Commandant Cousteau. Il tournera ensuite une quarantaine de films pour l'émission Thalassa. Dans le projet des Voies maritimes, il nous donne à voir des paysages où les éléments se transforment, selon s'ils se trouvent à la surface ou sous l'eau.

Les voies maritimes nous offrent une approche artistique inédite où se mêlent des histoires, des gens, des panoramas, des rencontres... Bref, on entend la marée, la rumeur des ports et l'écho de la mer.

L'exposition sera l'occasion de projeter des réalisations audiovisuelles mêlant photographies et prises de sons.

■ Déjeuner sur scène version Carré d'Art le jeudi 20 décembre entre 12h30 et 13h15 avec les photographes Denis Bourges et Rodolphe Marics. Apportez votre sandwich, le Pôle Sud s'occupe du reste !

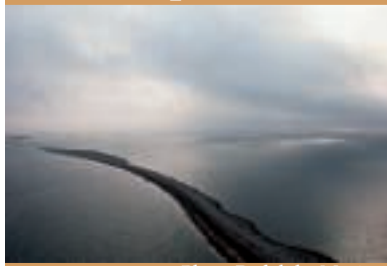
■ Galerie Le Carré d'Art Centre Culturel Pôle Sud 1, rue de la Conterie Tél : 02 99 77 13 27 - Ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30 - La Galerie sera fermée pendant les congés de fin d'année.



■ Photo Denis Bourges.



■ Photo Xavier Desmier.



■ Photo Rodolphe Marics.

Accueils de loisirs

Des mercredis autour du langage

Le dire avec ou sans les mots, en argot ou en Espéranto, avec des fleurs ou en couleur, avec les mains ou à travers un dessin, que de possibilités d'exprimer sa pensée... tel est le thème choisi cette année par l'équipe d'animation pour les mercredis de l'accueil de loisirs des Longues Hayes.



Chaque année, un thème général permet une continuité dans les activités proposées chaque semaine : «Avoir un thème différent amène des propositions novatrices. Il faut chaque année se renouveler, explorer de nouvelles activités», explique Yannick Rubaud, directeur du service Enfance.

Ainsi avec une volonté de développer une capacité d'ouverture vers de nouveaux univers et de favoriser la découverte et l'acceptation de modes d'expression variés, le thème de l'année s'articulera autour du langage. « Bien entendu, au delà du thème choisi, nous avons le souhait de créer

des liens entre les jeunes Chartrains, le tissu associatif de la ville et les services communaux. Ces échanges favorisent la découverte et l'appropriation de l'environnement local par l'enfant », complète Marie-Noëlle Delanoë, adjointe à l'Enfance.

De la langue des signes, au langage du corps, en passant par les codes couleurs ou les alphabets du monde entier, toutes les formes de communication seront donc passées à la moulinette ! Déjà des rencontres sont programmées et des ateliers sont mis en place pour les enfants entre 2 ans 1/2 et 12 ans : « Notre programme n'est pas finalisé jusqu'en juin mais

nous savons déjà que nous allons travailler avec la Médiathèque autour d'albums, avec le Carré d'Art autour de l'écriture photographique, avec une association rennaise de langue des signes... », ajoute Yannick. Au centre, les jeux et ateliers créatifs déclinés selon les âges, s'articuleront autour de codes à déchiffrer, d'écriture de contes, de chants du monde, de mimes et de musique.

Un beau programme éclectique qui ne fera pas mentir Jean de La Fontaine : « Tout parle dans l'univers, Il n'est rien qui n'ait son langage ».

7^e cross de la Solidarité



Lundi 19 novembre, à l'ensemble sportif Rémy Berranger, 190 élèves (CM1, CM2 de l'Auditoire et 6e du collège de Fontenay) ont participé au Cross, organisé par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep), en partenariat avec le Secours Populaire. Chaque enfant a choisi un contrat temps (3, 6, 9, 12, 15 ou 18 minutes), adapté à ses capacités, durant lequel il s'engage à courir à une allure régulière sans s'essouffler. En parallèle de la préparation physique, les classes ont travaillé sur les droits de l'enfant. Ce cross a également été l'occasion de récolter des livres pour le Secours Populaire.



3 bonnes raisons... de venir à l'Igloo !

des portes ouvertes

Toutes les générations de Chartrains sont invitées à découvrir le centre d'animation "new look" lors d'un après-midi portes ouvertes le samedi 15 décembre prochain, de 14h à 17h30... Elus et animateurs vous accueilleront.



Un nouvel espace...

Les travaux d'agrandissement et de réhabilitation du centre d'animation l'Igloo se sont achevés mi-novembre. Les jeunes se sont rapidement réappropriés les locaux. Le centre d'animation compte désormais une nouvelle salle d'activité de 33,7 m² sur la façade Nord-Est. Les différentes façades ont été travaillées pour offrir un maximum de lumière naturelle aux utilisateurs. Elle permet l'organisation d'ateliers sur les mêmes créneaux que l'accueil informel. Par ailleurs, les travaux ont permis une réhabilitation et remise aux normes pour l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite (pentes rectifiées, élargissement des portes...).

Un programme de Noël

■ Pour les 11-14 ans

. Atelier modélisme... réalisation de paysages naturels. Du mercredi 26 au vendredi 28 décembre de 9h30 à 16h30.

. Atelier roman photo : un Noël sans cadeaux. Du mercredi 2 au vendredi 4 janvier de 9h30 à 16h30.

Tarifs Chartrains 34,83 €
non Chartrain : 42,99 €

■ Pour les 14-17 ans : atelier " Du son dans la cuisine "... cuisine en fête

Du mercredi 26 au vendredi 28 décembre de 9h30 à 14h.

Tarifs Chartrains 21,99 €
non Chartrain : 24,95 €



Inscriptions du mardi 4 au vendredi 14 décembre auprès de Yann ou Carole à l'Igloo au 02 99 41 37 62

■ Et aussi... Accueil informel du 26 décembre au 4 janvier de 14h à 18h30 (fermé les 24 et 31 décembre).

Joyeuses Fêtes

Comme chaque année, l'équipe des services techniques de la ville a travaillé autour d'un nouveau décor de Noël. A partir d'éléments existants naturels, ils ont conçu un univers magique propice à l'imagination. Bottes d'osier, tronc d'arbres sculptés, saule, genêts... La place René Cassin a changé de visage. Un écuireuil vous guidera jusqu'à la boîte aux lettres du Père Noël où vous pouvez déposer vos courriers jusqu'au 20 décembre.



Monsieur le Maire de Chartres de Bretagne, Philippe Bonnin, et l'ensemble du Conseil municipal invite les Chartrains à la cérémonie des vœux

Vendredi 11 janvier à 19h00, à la Halle de La Conterie.